

COMpte-rendu délibérations du conseil municipal
du lundi 22 septembre 2025

Affiché le 26 septembre 2025

Délibération n° 85 : Modification du tableau des effectifs (annule et remplace la délibération n° 75-2025)

- Adoptée par 19 voix pour et 4 abstentions (M. Gilles ROBIGO, Mme Christèle DAISEY MOGÈRE, Mme Béatrix BAZIN et M. Eric DUVAL)

Délibération n° 86 : Crédit d'un poste d'apprenti (communication interne)

- Adoptée par 19 voix pour, 2 voix contre (Mme Béatrix BAZIN et M. Eric DUVAL) et 2 abstentions (M. Gilles ROBIGO et Mme Christèle DAISEY MOGÈRE)

Délibération n° 87 : Crédit d'un poste de rédacteur suite à promotion interne

- Adoptée par 19 voix pour et 4 abstentions (M. Gilles ROBIGO, Mme Christèle DAISEY MOGÈRE, Mme Béatrix BAZIN et M. Eric DUVAL)

Délibération n° 88 : Convention de mise à disposition de service (s) avec Leff Armor Communauté - ALSH

- Adoptée par 21 voix pour et 2 abstentions (M. Gilles ROBIGO et Mme Christèle DAISEY MOGÈRE)

Délibération n° 89 : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de Leff Armor Communauté dans le cadre d'un accord local

- Adoptée par 21 voix pour et 2 abstentions (Mme Béatrix BAZIN et M. Eric DUVAL)

Délibération n° 90 : Révision statutaire du SDE 22

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 91 : Révision générale n° 1 du PLUiH de Leff Armor Communauté – Avis sur le projet de PLUiH arrêté

- Adoptée par 21 voix pour et 2 abstentions (M. Gilles ROBIGO et Mme Christèle DAISEY MOGÈRE)

Délibération n° 92 : Acquisition des parcelles section B n° 985 et n° 986 proches du Domaine de Kerjean

- Adoptée par 21 voix pour et 2 voix contre (Mme Béatrix BAZIN et M. Gilles ROBIGO)

Délibération n° 93 : Schéma Directeur des Mobilités Actives – Actualisation du plan de financement

- Adoptée par 17 voix pour et 6 abstentions (Mme Valérie RUMIANO, Mme Ghislaine LE POLÈS MICHEL, M. Marc LE CHAT, M. Arnaud FICHOU, M. Gilles ROBIGO et Mme Christèle DAISEY MOGÈRE)

Délibération n° 94 : Budget Principal – Décision Modificative n° 2

→ Adoptée par 15 voix pour et 8 voix contre (Mme Valérie RUMIANO, Mme Ghislaine LE POLÈS MICHEL, M. Marc LE CHAT, M. Arnaud FICHOU, M. Gilles ROBIGO, Mme Christèle DAISEY MOGÈRE, Mme Béatrix BAZIN et M. Eric DUVAL)

Délibération n° 95 : Redevance d'Occupation du Domaine Public – Orange – Année 2025

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 96 : Redevance d'Occupation du Domaine Public – Enedis – Année 2025

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 97 : Redevance d'Occupation du Domaine Public – GRDF – Année 2025

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 98 : Participation au financement des classes ULIS – Ville de Paimpol

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 99 : Participation au financement des classes ULIS – Ville de Pontrieux

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 100 : Participation à verser par la Commune à l'école privée – Forfait communal

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 101 : Participation de la Commune aux activités des écoles publiques et privées

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 102 : Participation des communes sans école élémentaire ayant des enfants scolarisés à Plouha

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 103 : Clôture de la régie de recettes de l'Etat instituée auprès de la Police Municipale

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 104 : Tarification sociale de la restauration scolaire et des accueils périscolaires

→ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 105 : Attribution de la participation annuelle au fonctionnement du SIVOM de Bréhec – Exercice 2025

→ Adoptée par 22 voix pour et Monsieur Didier GHEUX, Président du SIVOM de Bréhec, ne prenant pas part au vote.

Délibération n° 106 : Dissolution du SIVOM de Bréhec - Approbation

→ Adoptée par 16 voix pour et 6 abstentions (Mme Valérie RUMIANO, Mme Ghislaine LE POLÈS MICHEL, M. Marc LE CHAT, M. Arnaud FICHOU, M. Gilles ROBIGO et Mme Christèle DAISEY MOGÈRE) et Monsieur Didier GHEUX, Président du SIVOM de Bréhec, ne prenant pas part au vote.

Délibération n° 107 : Contraction d'un emprunt par le SIVOM de Bréhec

→ Adoptée par 14 voix pour et 8 voix contre (Mme Valérie RUMIANO, Mme Ghislaine LE POLÈS MICHEL, M. Marc LE CHAT, M. Arnaud FICHOU, M. Gilles ROBIGO, Mme Christèle DAISEY MOGÈRE, Mme Béatrix BAZIN et M. Eric DUVAL) et Monsieur Didier GHEUX, Président du SIVOM de Bréhec ne prenant pas part au vote.

Délibération n° 108 : Plan communal de sauvegarde – Crédit de la réserve communale de sécurité civile

→ Adoptée à l'unanimité